

Our studies have led us to the view that instead of further *ad hoc* tinkering with the corporate income tax system, what is needed is a review of its basic rules—especially those requiring historical cost depreciation and FIFO (*first-in, first-out*) inventory valuation—so as to bring taxable income more in line with real income. Such a review (*which would not entail another Carter Commission by any means*) would also permit the consideration of other ideas that have been put forward in recent years, such as the indexing of corporate and capital gains tax rates and ways of dealing with inflation-induced real gains and losses on debt.

These anomalous tax rules are concomitant with Canadian accounting conventions which are equally inappropriate to inflationary conditions. As a result, the profits which firms report, along with other financial information, tend to differ markedly from their real earnings and financial positions. While it is probably the case that shareholders and financial markets have accepted the need to discount these distorted reported figures, there is no assurance that the necessary inflation adjustments are being made consistently and correctly. Indeed, the contrary is probably true; and, as a result, investment policy, dividend policy, and other policy decisions are probably less efficient than they might otherwise be.

The undesirability of this situation has been widely recognized, and the Canadian accounting profession is now moving towards reporting conventions that will be more appropriate to inflation, as has happened in many other countries. It is likely that these new conventions will supplement existing ones based on historical cost. The Council favours this evolutionary approach to change, but hopes that the process will be expedited, since the already urgent need for change becomes greater with every passing year of high inflation.

#### Government Sector

The size and persistence of the federal government deficit in the later years of the 1970s prompted the Council to undertake an examination of the post-war evolution of government finance.

As in all industrialized countries, the public sector has grown faster than the rest of the Canadian economy. Wide-spread advances in real income softened the higher tax bite for most of the post-war period. However, a problem of "fiscal imbalance" developed with demands for more services being faced by one level of government while the money was in the hands of the other. During the 1960s, the federal government received most direct taxes while the expenditure emphasis was primarily in the provincial domains.

ble au taux particulier d'inflation que nous avons connu. Si celui-là devait augmenter encore, ces mesures particulières deviendraient vite insuffisantes.

Nos études nous ont amenés à penser qu'au lieu de continuer à rafistoler le système de l'impôt des sociétés, nous devrions plutôt procéder à une révision de ses règles fondamentales,—et plus précisément celles qui préconisent l'amortissement sur la base du coût d'acquisition et la méthode de l'épuisement successif (premier entré, premier sorti) pour l'évaluation des stocks—de façon à amener progressivement le revenu impossible au niveau du revenu réel. Une telle révision,—qui ne nécessiterait pas la création d'une autre commission Carter, loin de là—permettrait aussi l'étude d'autres idées mises de l'avant ces dernières années, comme l'indexation des taux de l'impôt des sociétés et sur les gains en capital, ainsi que des moyens de tenir compte des pertes et gains réels sur les dettes provoqués par l'inflation.

Ces règlements fiscaux injustifiables s'accompagnent de pratiques comptables canadiennes qui sont également inappropriées aux circonstances inflationnistes actuelles. Par conséquent, les bénéfices que déclarent les entreprises, avec d'autres données financières, ont tendance à différer nettement de leurs gains réels et de leur véritable position financière. Il est probable, bien sûr, que les actionnaires et les marchés financiers ont pu faire la part des choses devant ces chiffres déformés, rien n'indique que les adaptations nécessaires pour tenir compte de l'inflation se font régulièrement et correctement. En fait, c'est probablement le contraire qui est vrai, de sorte que les décisions quant aux politiques relatives à l'investissement, aux dividendes et autres sont peut-être moins efficaces qu'elles pourraient l'être autrement.

Tous s'entendent pour reconnaître que cette situation est indésirable, et les comptables canadiens travaillent actuellement à l'élaboration de pratiques qui permettront l'établissement d'états financiers reflétant mieux la conjoncture inflationniste, comme la chose s'est faite dans plusieurs autres pays. Il est probable que ces nouvelles règles de comptabilité compléteront celles qui existent déjà et qui se fondent sur les coûts d'acquisition. Le Conseil se déclare favorable à cette évolution, mais espère qu'elle s'accélénera, car le besoin déjà urgent de changement devient plus pressant encore à mesure que se succèdent les années de forte inflation.

#### Le secteur public

Étant donné l'ampleur et la persistance des déficits du gouvernement fédéral, vers la fin des années 70, le Conseil a décidé d'entreprendre un examen de l'évolution des finances publiques durant la période d'après-guerre.

Comme dans tous les pays industrialisés, la croissance du secteur public a été plus rapide au Canada que celle du reste de l'économie. La progression générale du revenu réel a allégé le fardeau fiscal plus élevé et cela durant presque toute la période d'après-guerre. Toutefois, un problème de «déséquilibre budgétaire» devait s'ensuivre, les demandes d'accroissement des services étant imposées à un certain niveau de gouvernement, alors que les fonds requis pour y répondre étaient aux mains d'un autre palier d'administration. Ainsi, durant les années 60, c'est le gouvernement fédéral qui a perçu le gros des impôts directs, tandis que les dépenses incombaient surtout aux provinces.